

JEAN-FRANÇOIS CARENCO, rencontre avec un acteur clé de la métropole

C'est un acteur méconnu et pourtant incontournable de la métropole. Représentant de l'État, le préfet de Paris et d'Île-de-France - le plus haut gradé de la préfectorale - joue un rôle déterminant de chef d'orchestre dans l'aménagement de l'agglomération parisienne. Diplômé de HEC et de l'ENA, Jean-François Carencio fut directeur de cabinet de Jean-Louis Borloo au ministère du Travail, de l'Économie, puis de l'Écologie, avant de devenir spécialiste de la « création de métropoles » - Montpellier Méditerranée et surtout le Grand Lyon - en tant que préfet de région. Lors de sa nomination en avril 2015, le Premier ministre lui confié une mission : accélérer le dossier du Grand Paris. Logement, transport, tourisme, accueil des migrants, gouvernance de la Métropole... Il évoque pour notre magazine quelques questions brûlantes, avec sa franchise coutumière, sans détour ni langue de bois.

Propos recueillis par Bertrand Gréco et Gaspard Dhellemmes

Vous avez la réputation d'avoir du franc-parler. Comment comptez-vous mettre ce tempérament au service du Grand Paris ?

Jean-François Carencio Je n'ai pas un tempérament particulier. On m'a nommé pour faire des choses, j'essaie de les faire. Mais pour cela, il faut mettre un nom sur les choses. Il faut rassembler aussi. Il m'appartient surtout d'être le rassembleur. Ma méthode, c'est de réunir les gens et de leur dire : « on y va ensemble ! » J'y crois. Le Grand Paris, je l'écris sans « s ».

L'avenir de la métropole dépend de nombreux acteurs. Comment définissez-vous votre rôle dans la construction du Grand Paris ? Vous voyez-vous comme une sorte de « grand ensemblier » entre la MGP, la Région, la capitale ?

JFC Il y a effectivement tout un tas d'acteurs impliqués. La caractéristique du monde moderne, et plus spécifiquement de la métropolisation, c'est que les systèmes hiérarchiques d'action ne marchent plus beaucoup. Nous sommes tous en réseau et chacun a son rôle. Les vieux découpages tombent : entre le public et le privé, entre l'État et les collectivités locales, entre les collectivités locales et les

associa- tions... Les barrières s'effondrent. Si nous avons réussi en un rien de temps sur le logement, par exemple, c'est que nous avons dit : « les vieilles lunes sont terminées ! » Idem en matière de culture ou de transport. Partout, il nous faut considérer que les choses doivent être faites ensemble. Voilà la nouvelle donne.

[Retrouvez également son interview en vidéo ici](#)

Retrouvez la suite de l'article dans le dernier numéro du Magazine Grand Paris, disponible en kiosque ou par [abonnement](#)

La métropole met le cap au nord

A l'épicentre du 93, Saint-Denis et Saint-Ouen sont en pleine mutation. Extension de la ligne 14 du métro, création des lignes 15, 16 et 17, arrivée du Conseil Régional, ZAC des Docks, projet de village olympique... Désormais réunies au sein du territoire de Plaine commune, les deux villes voisines doivent s'entendre pour tirer le maximum de cette transformation.

Si c'est au nombre de ses chan- tiers que l'on mesure la transfor- mation d'une ville, alors oui, au nord de Paris, les communes de Saint-Denis et Saint-Ouen vivent une métamorphose. Les projets en cours y sont nombreux : extension de la ligne 14 du métro, arrivée du Conseil Régional, rénovation de quartiers, logements neufs et bien- tôt peut-être, à cheval sur les deux communes, le village olympique de 2024. « Il est rare de constater une telle conjonction de changements », constate Nicolas Rio, politologue membre de la coopérative Acadie, qui conseille la Société du Grand Paris (SGP). La collaboration est donc le défi qui se pose à ces deux communes, l'une communiste, l'autre UDI depuis 2014.

De la Plaine à Pleyel : un nouveau centre de gravité

La Seine-Saint-Denis devrait bien- tôt connaître un glissement de son centre de gravité. Les environs du Stade de France, actuellement le cœur du département, affichent certes un très bon bilan en termes de dynamisme économique, marqué par la présence de grandes en- treprises comme Engie ou SFR. Le quartier rayonne même jusqu'aux communes limitrophes de Saint- Denis, qui constituent depuis 2000 l'intercommunalité de Plaine Commune, dont Saint-Ouen ne faisait pas partie jusqu'en 2013.

Retrouvez la suite de l'article dans le dernier numéro du Magazine Grand Paris, disponible en

kiosque ou par [abonnement](#)

Inventons la métropole : 61 sites pour redessiner le visage du Grand Paris

L'appel à projets lancé par la MGP et l'État suscite un fort enthousiasme chez les architectes urbanistes, aménageurs, promoteurs et autres investisseurs. Les parcelles soumises à l'imagination des candidats pour leur réaménagement présentent des profils très variés. Revue de détail.

« Faire éclore la ville de demain dans les deux ans qui viennent. » Telle est la mission fixée par le président de la Métropole du Grand Paris (MGP), Patrick Ollier (LR), aux 61 sites sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets international Inventons la Métropole. Un concours d'architecture, calqué sur l'opération Réinventer Paris, qui éveille, semble-t-il, un fort enthousiasme. Qu'on en juge : 1.200 architectes, urbanistes, aménageurs, promoteurs ou investisseurs se sont pressés au Pavillon Baltard, à Nogent-sur-Marne (94), le 10 octobre dernier, lors de la présentation des emplacements retenus.

Aucun territoire métropolitain ne manque à l'appel : 19 terrains concourent en Seine-Saint-Denis, 21 dans le Val-de-Marne, 12 dans les Hauts-de-Seine, 5 à Paris, et 4 des sites se trouvent même hors de son périmètre (3 dans l'Essonne et 1 dans le Val-d'Oise). « Autant de sites qui révèlent la diversité de la Métropole ; à l'appel à projets de témoigner de sa cohérence, en trouvant un fil directeur, celui d'une agglomération innovante, résiliente et solidaire », ambitionne Valérie Mayer-Blimont (LR), conseillère métropolitaine en charge du dossier Inventons la Métropole.

Retrouvez la suite de l'article dans le dernier numéro du Magazine Grand Paris, disponible en kiosque ou par [abonnement](#)

Immobilier : la ruée vers le rail est lancée

Les espaces ferroviaires constituent la dernière grande réserve foncière pour les métropoles. Dans le Grand Paris, après la ZAC Clichy-Batignolles, le futur parc Chapelle-Charbon, Grand Train Marcadet, les tours Duo de Jean Nouvel ou le pont de Marc Mimram à Saint-Denis Pleyel sont quelques exemples d'une reconquête déjà bien entamée.

A New York, en plein Manhattan, sort de terre le plus grand projet immobilier privé de l'histoire des États-Unis. Dans le quartier de Hudson Yards, un espace de plus de 10 hectares a été libéré par le recouvrement des voies ferrées. Souvent rencontré à une moindre échelle, le cas de figure est devenu classique. Car, pour les métropoles, les espaces ferroviaires constituent la dernière grande réserve foncière. Madrid, Barcelone ou Prague font partie de ces villes qui la mettent à profit, envisageant le recouvrement ou la reconversion des voies et autres hangars.

Paris ne fait pas exception. Pour s'en rendre compte, il faut suivre le rail, depuis le nord et jusqu'au centre de la capitale. Le sud de la capitale a aussi ses grands projets, comme les tours Duo, de Jean Nouvel, qui domineront les voies d'Austerlitz à Masséna- Bruneseau (13e). « Mais l'essentiel a déjà été réalisé, en recourant parfois à un urbanisme de dalles très coûteux et impensable aujourd'hui. Paris Rive Gauche [13e] est le dernier projet en date », explique Marie Taveau, du cabinet d'architectes François Leclercq, qui travaille sur Paris Nord-Est (PNE), vaste périmètre de renouvellement urbain dans la capitale.

Retrouvez la suite de l'article dans le dernier numéro du Magazine Grand Paris, disponible en kiosque ou par [abonnement](#)

Grand entretien avec Patrick Ollier

« La Métropole : un élément de simplification ! »

Le président (LR) de la Métropole du Grand Paris (MGP) nous reçoit dans les locaux de la préfecture de région, dans le 15e arrondissement de Paris, qui abritent provisoirement l'administration « de mission » de cette nouvelle intercommunalité géante. Conscient des critiques, parfois virulentes, dont « sa » MGP encore balbutiante est l'objet, Patrick Ollier entend faire rapidement la preuve de son utilité. Il compte pour cela mettre en avant les projets concrets déjà lancés, comme le grand concours d'architecture « Réinventons la Métropole » ou la lutte contre les inondations. Le député-maire de Rueil-Malmaison (92) s'exprime aussi pour la première fois sur les évolutions institutionnelles qu'il veut défendre auprès du prochain gouvernement.

Comment se porte la Métropole du Grand Paris (MGP), sept mois après sa venue au monde ?

Patrick Ollier Elle se porte bien, même très bien ! En l'espace de six mois vraiment opérationnels,

nous avons mis en place sa gouvernance, son fonctionnement budgétaire et institutionnel. Le tout dans un esprit transpartisan : il fallait que cette intercommunalité ne soit pas l'otage de considérations politiques. Tout le monde l'a accepté, c'est pourquoi ça marche aussi bien. Nous avons engagé des programmes d'action qui feront l'objet d'un comité d'attribution des subventions : une cinquantaine de communes nous ont déjà demandé une contribution. Nous sommes aussi en train de mettre en place une charte stratégique de coopération avec les présidents des territoires [les 12 établissements publics territoriaux - EPT - qui composent la Métropole] car nous devons combler un vide juridique qui existe dans la loi entre les territoires et la Métropole. Cette charte fixera les conditions dans lesquelles la MGP peut aider à la coordination des politiques territoriales et au rééquilibrage économique. Nous avons aussi mis en place une politique en direction des EPCI [établissements publics de coopération intercommunale] limitrophes de la Métropole. Patrick Braouezec [Front de gauche] sera chargé de cette coordination. Nous voulons rendre la Métropole crédible le plus vite possible, mais aussi éviter de laisser à l'écart les territoires limitrophes.

En dépit des oiseaux de mauvais augure, qui rêvent que la MGP péricle et disparaisse, vous estimez au contraire qu'elle s'affirme chaque jour un peu plus...

PO Je ne vois pas de quels oiseaux vous parlez... La région Île-de-France a des compétences très particulières, qui n'ont rien à voir avec celles d'une intercommunalité. En réalité, même si elle n'est pas encore compétente, la Région a beaucoup de chance d'avoir la Métropole, car nous sommes complémentaires. La Métropole peut parler au nom de 131 communes, c'est un élément de simplification ! Nos partenaires ont un seul interlocuteur et non 131. Par ailleurs, nous ne sommes pas une collectivité de plein droit, nous ne levons pas d'impôt. Nous avons une administration de mission, pas de gestion. Nous ne compliquons donc pas les strates du millefeuille. Nous sommes simplement un lieu de coordination et d'harmonisation avec les quatre compétences qui nous sont données. Il n'est pas question que la Métropole se substitue aux communes avec des myriades de services décentralisés, payés par les contribuables.

Retrouvez la suite de l'article dans le dernier numéro du Magazine Grand Paris, disponible en kiosque ou par [abonnement](#)

[Nice, une autre vision de la « ville intelligente »](#)

La cinquième commune de France se place à l'avant-garde en matière de ville connectée. Mais son approche diverge de celle du Grand Paris. Signes distinctifs du modèle niçois : la place prédominante du secteur privé et l'accent mis sur la sécurité. En témoigne l'installation de plus de 1.000 caméras de « vidéosurveillance intelligente ». Certains

évoquent le spectre de Big Brother.

En matière de ville intelligente, Nice fait partie des cités pionnières en France. « Quand nous sommes arrivés aux affaires en 2008, la ville était assoupie, se contentant de gérer la rente du tourisme résidentiel. Christian Estrosi [LR] a voulu basculer dans la smart city pour en faire un outil de redynamisation économique », indique, en guise de préambule, Christian Tordo, président de la commission du développement économique et des activités numériques de la métropole Nice Côte d'Azur et ancien patron de Texas Instruments. Depuis six ans, la « belle endormie » expérimente ainsi tous azimuts. Dès 2010, la technologie NFC (Near Field Communication, en clair, la communication de proximité) ouvre le bal pour permettre, sans contact et depuis son smartphone, d'acheter et de valider son titre de transport, de louer son Vélo Bleu ou son Auto Bleue ou de payer chez les commerçants équipés. Ils sont près de 2.000 à jouer le jeu du paiement connecté, en plus des musées municipaux ou de l'opéra.

Et le déploiement se poursuit... Dans les appartements ou les réseaux énergétiques, sur les poubelles ou la voirie, les capteurs foisonnent. Ils seront cinq millions en 2021. En 2011, une vingtaine d'ingénieurs d'IBM sont venus identifier les opportunités de développement de la ville connectée. Une collaboration qui a abouti à la création d'un centre d'hypervision urbaine, gérant les données relatives aux missions de la collectivité, éclairage public, gestion des déchets, transports... L'ambition de ce programme : baisser de 20 % à 40 % la consommation énergétique des bâtiments publics, et de 10 % à 30 % celle de l'éclairage public.

Retrouvez la suite de l'article dans le dernier numéro du Magazine Grand Paris, disponible en kiosque ou par [abonnement](#)

[Le Li-Fi fait passer Internet des ondes radioélectriques à celle de la lumière](#)

En transmettant des données informatiques via une ampoule LED, la technologie Li-Fi s'affiche comme une alternative prometteuse aux ondes radio du Wi-Fi. Dans la métropole parisienne où elle a vu le jour, les expérimentations se multiplient, du nouvel écoquartier de Palaiseau au musée d'Issy-les-Moulineaux, en passant par un supermarché ou des écoles. La RATP prévoit d'en équiper tous les couloirs du métro parisien à partir de 2018.

A Palaiseau (91), la lumière n'est plus la seule à jaillir des 77 lampadaires de l'écoquartier Camille-Claudé, flambant neuf. Équipés d'ampoules LED, ces réverbères sont ainsi capables, depuis mai 2016, de transmettre toute sorte de données informatiques - textes, images, vidéos... - aux smartphones des habitants. « Chaque lampadaire est en mesure de communiquer une information

géo-contextualisée différente : les riverains peuvent être alertés sur les travaux de voirie ou les horaires des équipements publics à proximité, connaître les horaires du bus le plus proche, choisir un itinéraire... Et pour- quoi pas, à terme, surfer sur Internet », se réjouit le maire, Grégoire de Lasteyrie (LR), ravi de faire de sa commune un laboratoire grandeur nature du Li-Fi.

Li-Fi ? Un acronyme pour light fidelity, une technologie capable de transmettre des informations sans fil par la lumière. Elle a émergé en 2005 à quelques encablures de Palaiseau, au cœur du Plateau de Saclay, au sein du laboratoire d'ingénierie des systèmes de Versailles (78). « Je collaborais alors avec Renault pour la mise au point d'un système de communication entre les voitures. A l'époque, tout le monde pensait en ondes radio ou Wi-Fi, mais avec les premiers phares LED faisant leur apparition, j'ai proposé de les utiliser », se remémore Suat Topsu, professeur de physique atomique à l'université Paris-Saclay et pionnier du Li-Fi. Comment ? « En se servant de leur capacité à s'allumer et s'éteindre des millions de fois par seconde, sans que l'œil humain ne s'en aperçoive. Ainsi peut-on envoyer des messages en langage binaire, simplement en faisant clignoter les lampes. » Cette version optique du morse présente pour premier avantage d'offrir une alternative aux ondes Wi-Fi, 3G, 4G, avec une vitesse de transmission ultra haut débit.

Retrouvez la suite de l'article dans le dernier numéro du Magazine Grand Paris, disponible en kiosque ou par [abonnement](#)

[Quel modèle de smart city pour le Grand Paris ?](#)

Le concept de « ville intelligente » s'implante peu à peu dans la métropole, à commencer par Paris. Jean-Louis Missika, maire adjoint en charge de cette question, nous détaille la philosophie et les nombreuses initiatives de la municipalité. L'Île-de-France, quant à elle, ambitionne de devenir la « première smart région d'Europe », ainsi que nous l'explique sa présidente, Valérie Pécresse.

Comme toutes les métropoles mondiales, le Grand Paris a entamé sa mue numérique. A l'heure où les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) - capteurs, domotiques, caméras, antennes, GPS... - s'invitent dans chaque recoin de l'espace public et privé, où les objets connectés promettent d'échanger les données à l'infini, où les smartphones transforment radicalement les habitudes et le rôle de chacun, les villes ne pouvaient évidemment pas échapper à cette transition numérique. Toutes revendiquent le statut de smart city. Un concept issu à l'origine du marketing d'IBM qui ambitionnait d'offrir une réponse technologique sur mesure à tous les problèmes urbains.

« Cette tentation d'une ville entièrement modélisée et contrôlée depuis un centre de monitoring

central - idée avec laquelle Paris n'était d'ailleurs pas à l'aise - semble s'essouffler, observe Bruno Marzloff, socio-logue et fondateur de Chronos, cabinet de conseil en innovation. Mais, précise-t-il, si la ville intelligente tâtonne encore, le concept est resté. Car face aux hypertrophies dont les agglomérations souffrent aujourd'hui, entre autres en matière de pollution, de trafic, de déchets, le numérique a assurément un rôle à jouer. » D'où une double priorité parisienne définie l'an dernier dans « Le Plan stratégique "Paris intelligente et durable" - Perspectives 2020 et au-delà » : d'une part, associer smart city et exemplarité environnementale ; d'autre part, prôner une coconstruction des projets, basée sur l'ouverture des données publiques et la participation des administrations, entreprises, associations et citoyens. « La ville intelligente doit se concevoir comme une plateforme collaborative », soutient Jean-Louis Missika (apparenté PS), adjoint d'Anne Hidalgo en charge de l'urbanisme, du développement économique et de l'attractivité. En vertu de ce modus operandi, les objectifs, les projets et la feuille de route de la Mairie de Paris ont ainsi été mis en discussion sur le Web et dans le cadre de comités de partenaires regroupant une centaine d'entreprises (IBM, Cisco, Orange, Engie, la RATP...) et d'associations. Une version définitive sera rendue publique courant décembre.

Retrouvez la suite de l'article dans le dernier numéro du Magazine Grand Paris, disponible en kiosque ou par [abonnement](#)

Chicagoland : UNE EFFARANTE FRAGMENTATION INSTITUTIONNELLE

La troisième métropole des États-Unis doit faire face à de nombreuses difficultés qui freinent ses ambitions. Avec ses 9,5 millions d'habitants, le Grand Chicago est confronté à une importante insécurité, un endettement abyssal et, surtout, une multiplication des autorités compétentes sur son territoire : plus de 1.700, avec des organisations locales différentes et des doublons administratifs. Pour autant, les projets sont légion, le carrefour du Midwest continue de se transformer.

« Ne parlez pas, bâtissez ! » L'injonction de l'architecte Ludwig Mies van der Rohe (1886-1969), chicagotan d'adoption, reste d'actualité dans la troisième ville des États-Unis, derrière New York et Los Angeles. Après avoir longtemps porté le titre de second city, la métropole fait aujourd'hui tout pour conserver son statut de ville mondiale. Chicago est le principal centre urbain entre les deux côtes américaines, d'autant plus que la concurrence des autres grandes villes du Midwest - Detroit, Saint Louis et Cleveland - s'est effondrée. Située au nord-est de l'État de l'Illinois, sur la rive sud-ouest du lac Michigan, la ville dénombre 2,7 millions d'habitants. L'aire métropolitaine, appelée « Chicagoland », en compte 9,5 millions. Mais, dans les années à venir, cette troisième place

américaine pourrait être menacée par deux mégapoles texanes, Dallas-Fort Worth et Houston.

La municipalité est divisée en 77 quartiers répartis entre « deux Chicago ». Le premier, constitué par le centre-ville - The Loop (« la Boucle ») - ceinturé par le réseau de métro aérien, et les quartiers nord, est riche, paisible, en plein essor, attractif et touristique grâce, entre autres, à ses nombreux restaurants et à une riche vie culturelle ; il abrite une population aisée capable d'assurer les loyers élevés de zones résidentielles, notamment sur le front du lac. Le second Chicago s'étend essentiellement au sud et à l'ouest, et comprend des quartiers habités par des populations noires et latinos. Ils concentrent pauvreté, ségrégation, violences, pénuries d'écoles et de services publics, et sont confrontés à un taux d'homicides aussi important qu'il y a deux décennies. Le nombre de meurtres y est plus élevé qu'à New York et Los Angeles réunis. Par ailleurs, Chicago reste une ville très endettée, une situation qui pèse fortement sur le développement urbain et régional. La dette couverte par la taxe foncière s'élevait à 9,4 milliards de dollars en 2015, pour un endettement total évalué à environ 24 milliards de dollars.

Retrouvez la suite de l'article dans le dernier numéro du Magazine Grand Paris, disponible en kiosque ou par [abonnement](#)
